


dossier

DE CANDIDATURE





À l'occasion du Salon Européen de Commerce Equitable, les 1, 2 et 3 février 2008, le Prix Européen de l'Engagement des Professionnels pour le Commerce Equitable sera décerné.



Ce Prix a pour objet de valoriser les initiatives relatives au Commerce Equitable chez les professionnels.

Trois catégories de professionnels peuvent participer :

- les entreprises,
- les comités d'entreprise,
- les collectivités.

Un prix sera attribué à chacune de ces catégories.

Les prix seront remis aux structures lauréates le **vendredi 1^{er} février 2008**, journée d'ouverture aux professionnels du Salon Européen de Commerce Equitable.

En savoir plus sur le Salon Européen de Commerce Equitable...

Coordonné par Equi'Sol, association de promotion du commerce équitable en Rhône Alpes, le Salon Européen de Commerce Equitable aura lieu les 1, 2 et 3 février 2008 à Lyon.

Le salon s'adresse à la fois aux professionnels et au grand public ; les organisateurs ont prévu des temps forts pour chacun de ces publics.

Le vendredi 1er février et la matinée du samedi sont réservés aux professionnels. Des débats, des tables rondes et des conférences leur seront proposés pour répondre à leurs interrogations et les aider dans leur engagement citoyen.

Sur un espace commercial de plus de 4000m², le public pourra rencontrer 150 acteurs du Commerce Equitable venus de toute l'Europe.

A l'issue de la première journée du salon, le Prix Européen de l'engagement des professionnels pour le Commerce Equitable sera remis aux trois structures lauréates.

Votre structure :

Type de structure :

- Entreprise
- Collectivité locale
- Comité d'entreprise

Structure Juridique :

Nom de la structure :

Effectif :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Coordonnées de la personne référente :

Prénom :

Nom :

E-mail :

Téléphone direct :

Le projet :

Nom du projet :

Liste des documents joints :

Déclare avoir lu le règlement du prix et en accepte les conditions.

Fait à :

Signature :

Le / /

PRESENTATION DU PROJET

A RENVoyer

Pouvez-vous décrire en quelques lignes le projet à l'initiative de votre candidature (origine, spécificités, description...)

Pouvez-vous présenter un historique de la mise en place de ce projet ? Quels sont les éléments à venir ?

Sur quelles garanties du Commerce Equitable vous êtes vous appuyées pour la mise en place de votre projet ?



Pouvez-vous mesurer l'impact de votre projet en termes d'actions économiques, sociales et environnementales ?



Pouvez-vous mesurer l'impact de votre projet en termes de sensibilisation ?



Pourquoi diriez-vous que cette action peut être considérée comme originale et innovante ?



Comment les préoccupations sociales et environnementales sont-elles intégrées dans la politique de votre structure ? En quoi consistent-elles ?

REGLEMENT DU PRIX

Objet du concours :

Le Prix Européen de l'Engagement des Professionnels pour le Commerce Equitable vise à promouvoir les initiatives liées au **Commerce Equitable**¹ au sein des entreprises, des collectivités locales et des comités d'entreprise.

Conditions d'éligibilité :

Toute entreprise, collectivité locale, comité d'entreprise, quelque soit sa taille et sa forme juridique, ayant mis en place un projet relatif au commerce équitable en son sein.

Ne peuvent concourir les structures représentées par les membres du comité de pilotage, du jury et par les exposants du Salon Européen de Commerce Equitable.

Les projets finalisés doivent avoir débutés après le 1er janvier 2005. Les structures peuvent présenter des projets en cours d'exécution.

Prix décernés :

Les trois prix seront :

- le Prix Européen de l'Engagement des Entreprises pour le Commerce Equitable en partenariat avec Développement Durable Le Journal.
- le Prix Européen de l'Engagement des Collectivités locales pour le Commerce Equitable
- le Prix Européen de l'Engagement des Comités d'Entreprise pour le Commerce Equitable en partenariat avec Salon CE.

Les structures lauréates pourront bénéficier des récompenses suivantes :

- Les gagnants du prix pourront utiliser le logo « lauréat du Prix Européen de l'Engagement des Professionnels pour le Commerce Equitable 2008 » sur tous leurs supports de communication.
- Equi'Sol, association organisatrice du salon communiquera sur les lauréats dans leurs différents supports de communication (newsletter, site Internet, communiqués de presse...).
- Les partenaires (presse, exposants, institutions...) du Salon Européen de Commerce Equitable relayeront également l'information.
- Des trophées issus du Commerce Equitable, réalisés dans une de nos coopératives partenaires, seront remis aux lauréats.

1. « Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. Les organisations du commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel. » *FINE (FLO, IFAT, NEWS, EFTA)*.

Instruction des candidatures

L'organisateur se réserve le droit de réaliser une présélection des candidatures et d'écartier celles qui ne répondraient pas à l'intégralité du règlement.

Un jury composé de professionnels et de personnes référentes en matière de Commerce Equitable sélectionnera les trois structures lauréates parmi les dossiers retenus. Les décisions du jury sont prises à la majorité des suffrages exprimés. En cas d'égalité, la voie du président du jury est prépondérante.

Le prix récompensera les projets pour leur qualité, leur efficacité et leur originalité. Les points suivants seront particulièrement pris en compte :

- respect des principes du commerce équitable (définition du commerce équitable par FINE)
- une vision concrète des objectifs du projet (impacts en termes d'actions économiques, sociales et environnementales)
- une action s'inscrivant dans la durée
- une action originale et innovante

Remise des prix

La remise des prix se déroulera le 1er février 2008, le jour de l'ouverture du Salon Européen de Commerce Equitable aux professionnels.

Modalités du dossier de candidature

Le dossier de candidature à renvoyer doit comporter les éléments suivants :

- la fiche de renseignements
- fiche « Présentation du projet »

Le dossier de candidature peut être complété par tout document pouvant étayer la candidature. Ces documents doivent être listés dans la fiche de renseignements, dans l'encart prévu à cet effet.

La date de clôture des dossiers de candidature est fixée au **11 janvier 2008** (cachet de la poste faisant foi).

Tout dossier non complet ou envoyé après cette date sera considéré comme non recevable.

Les dossiers devront être envoyés à l'organisateur par **voie postale uniquement**, à l'adresse suivante :

Equi'Sol Lyon

Prix Européen de l'Engagement des Professionnels pour le Commerce Equitable

8 quai Maréchal Joffre

69002 LYON

En partenariat avec

